

15 millions de grands-parents

Nathalie Blanpain, Liliane Lincot, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2011, 8,9 millions de grand-mères et 6,2 millions de grands-pères, soit 15,1 millions de grands-parents vivent en France métropolitaine. Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, une sur cinq n'est pas devenue grand-parent, soit parce qu'elle n'a pas eu d'enfant (14 %), soit parce que ses enfants n'en ont pas eu (6 %). Les personnes qui ont eu plusieurs enfants sont toutefois pratiquement assurées d'être grands-parents. Les femmes deviennent grand-mères à 54 ans en moyenne et les hommes grands-pères à 56 ans. Après 75 ans les grands-parents ont en moyenne 5,2 petits-enfants. Le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine sont les régions qui comptent le plus de grands-parents parmi les 75 ans ou plus (85 %), tandis que l'Île-de-France est celle qui en compte le moins (75 %). Plus on a de frères et sœurs, plus on a d'enfants puis de petits-enfants. Enfin, les petits-enfants connaissent plus souvent leurs grand-mères que leurs grand-pères, et plus souvent leurs grands-parents maternels que paternels.

En 2011, la France métropolitaine compte un peu plus de 15,1 millions de grands-parents, soit 2,5 millions de plus qu'en 1999. Parmi eux, 14,7 millions vivent à domicile en ménage ordinaire, et entre 400 000 et 500 000 en collectivité (*sources*). Les grand-mères (8,9 millions) sont plus nombreuses que les grands-pères (6,2 millions). L'évolution du nombre de grands-parents s'explique surtout par celle du nombre de personnes en âge de l'être, qui a beaucoup augmenté dans les années passées. En effet, avec le vieillissement des générations nombreuses nées après la guerre, le baby-boom s'est transformé en papy-boom. De plus, ces générations ont, comme toutes les autres, une mortalité plus faible que les précédentes. Le papy-boom devrait se poursuivre dans un futur proche, car les plus jeunes générations du baby-boom sont aujourd'hui quadragénaires.

Grand-mère à 54 ans, grand-père à 56 ans

Les femmes qui sont devenues grand-mères pour la première fois en 2010 ont en moyenne 54 ans et les nouveaux grands-pères ont 56 ans (*définitions*). Ces femmes et ces hommes sont devenus parents en moyenne à 24,5 ans et 26,5 ans et l'un de leurs enfants est devenu parent à son tour en moyenne 29,5 années plus tard.

En France, on devient grand-parent plus tard qu'auparavant. En 1998, l'âge moyen des nouvelles grand-mères était de 51,5 ans, et celui des nouveaux grands-pères de 53,5 ans, soit 2,5 ans de moins qu'en 2010. Les nouvelles générations de grands-parents sont en effet devenues parents un peu plus d'un an plus tard et le délai entre le moment où ils sont devenus parents et celui où ils sont devenus grands-parents a également augmenté d'un peu plus d'un an. Par ailleurs, les nouvelles générations ont une espérance de vie plus longue et ont donc davantage de chance de devenir grands-parents à un âge élevé.

Pour les femmes comme pour les hommes, la période féconde commence aux alentours de 15 ans ; elle se termine vers 50 ans pour les femmes. La période pour devenir grand-parent s'étend donc en théorie de 30 ans jusqu'à la fin de la vie. En réalité, neuf femmes sur dix devenues grand-mères en 2010 l'ont été entre 43 ans et 65 ans, soit une plage de 23 ans. Pour les hommes, cette plage est identique, décalée de trois ans : elle se situe entre 46 ans et 68 ans.

À 70 ans, huit personnes sur dix sont grands-parents

À 40 ans, certaines personnes deviennent parents tandis que d'autres deviennent grands-parents. À cet âge, 1 % a connu la naissance d'un petit-enfant. À 56 ans, la moitié des personnes sont grands-parents et c'est le cas des trois quarts des personnes de 65 ans. La proportion de grands-parents culmine à 80 % à l'âge de 70 ans, puis demeure stable au-delà (*graphique 1*). Après cet âge, peu de personnes deviennent grands-parents pour la première fois.

Ainsi, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, 20 % n'ont pas de petits-enfants : 14 %

INSEE
PREMIERE

n'ont pas eu d'enfant et 6 %, bien que parents, n'ont pas eu de petits-enfants (*tableau*). Si elles ne meurent pas prématurément, les personnes qui ont eu plusieurs enfants sont toutefois pratiquement assurées d'être grands-parents : 95 % des personnes ayant eu deux enfants, et 98 % de celles ayant eu 3 enfants, le sont (*graphique 2*). Parmi les personnes qui ont eu un seul enfant, seules 80 % sont grands-parents. Il ne s'agit pas seulement d'un effet mécanique lié au nombre d'enfants. En effet, les enfants uniques deviennent moins souvent parents que les autres.

Les femmes diplômées sont moins fréquemment grand-mères : 73 % des femmes de 75 ans ou plus ayant le baccalauréat le sont contre 84 % des non-diplômées du même âge, soit 11 points d'écart. Le fait de devenir grand-parent dépend évidemment de sa propre fécondité, mais aussi de celle de ses enfants. Les femmes diplômées sont plus souvent sans enfant (+ 10 points par rapport aux non-diplômées) et elles sont un peu plus souvent mères sans être grand-mères (+ 1 point). Quant aux hommes, huit sur dix deviennent grands-pères, qu'ils soient diplômés ou non.

5 petits-enfants après 75 ans

Le nombre de petits-enfants s'accroît jusqu'à 77 ans et reste stable au-delà. Après cet âge, la naissance d'un petit-enfant est assez rare. Après 75 ans les grands-parents ont en moyenne 5,2 petits-enfants. Toutefois, le nombre de petits-enfants est très variable. Certains sont les aïeuls d'un unique petit-enfant (9 % des grands-parents) tandis que d'autres ont 10 petits-enfants ou plus (12 %). À l'avenir, le nombre moyen de petits-enfants devrait diminuer. En effet, la taille des familles s'est concentrée sur deux enfants et les familles très nombreuses se sont raréfiées. Seuls 4 % des quinquagénaires ont eu 5 enfants ou plus, contre 11 % des octogénaires. Même si le nombre d'enfants d'une personne influe sur le nombre de ses petits-enfants, ce lien n'existe qu'en moyenne et la variabilité des situations demeure forte. Ainsi, bien que les personnes âgées ayant eu 3 enfants soient quasiment toutes grands-parents, une partie n'a que 1 ou 2 petits-enfants

(11 %) tandis que d'autres en ont 10 ou plus (5 %).

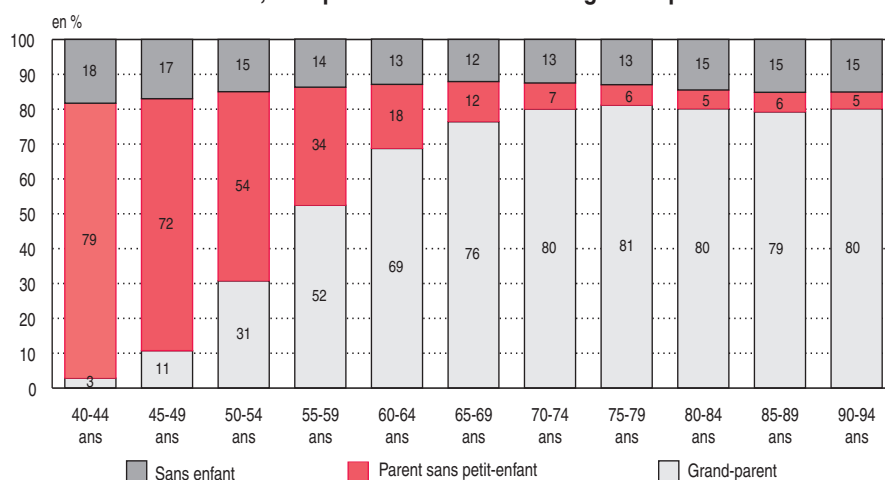
Une partie de la population n'a pas eu la chance de connaître ses petits-enfants. Deux enfants sur dix naissent après la mort de leur grand-père paternel (*encadré*).

De 4 petits-enfants dans le Limousin à 6 dans le Nord - Pas-de-Calais

L'ouest de la France (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire), ainsi que le

Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine sont les régions qui comptent le plus de grands-parents parmi les 75 ans ou plus (*carte 1*). À l'opposé, l'Île-de-France et la Provence - Alpes - Côte d'Azur sont celles qui comptent le moins de grands-parents. 10 points séparent ainsi le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine, en tête du classement avec 85 % de grands-parents parmi les 75 ans ou plus, de l'Île-de-France, en bas du classement avec 75 %. Paris se distingue du reste

① Entre 70 et 74 ans, huit personnes sur dix sont grands-parents



Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

Les grand-mères non diplômées ont en moyenne 6 petits-enfants

en %

	Grand-parent	Parent sans petit-enfant	Sans enfant	Total	Nombre moyen de petits-enfants parmi les grands-parents
Sexe					
Homme	80,1	6,0	13,9	100	4,9
Femme	80,4	5,4	14,2	100	5,3
Sexe et diplôme					
Homme non diplômé	79,3	4,9	15,8	100	5,4
Homme CEP, brevet	80,0	6,2	13,8	100	4,7
Homme bachelier	81,5	7,2	11,3	100	4,9
Femme non diplômée	84,4	4,8	10,8	100	6,1
Femme CEP, brevet	79,8	5,7	14,5	100	4,9
Femme bachelière	72,7	6,0	21,3	100	5,1
Taille de la fratrie					
1	74,5	7,1	18,4	100	4,5
2	79,2	6,2	14,6	100	4,6
3	80,5	5,9	13,6	100	5,0
4	80,9	5,6	13,5	100	5,4
5 ou plus	83,5	4,4	12,1	100	5,9
Situation vis-à-vis de l'immigration					
Immigré	81,2	6,3	12,5	100	6,2
Non immigré	80,2	5,6	14,2	100	5,1
Ensemble	80,3	5,7	14,0	100	5,2

Note : la taille de la fratrie comprend l'enquêté.

Lecture : 80,1 % des hommes de 75 ans ou plus sont grands-parents. Les grands-pères de 75 ans ou plus ont en moyenne 4,9 petits-enfants.

Champ : les personnes âgées de 75 ans ou plus, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

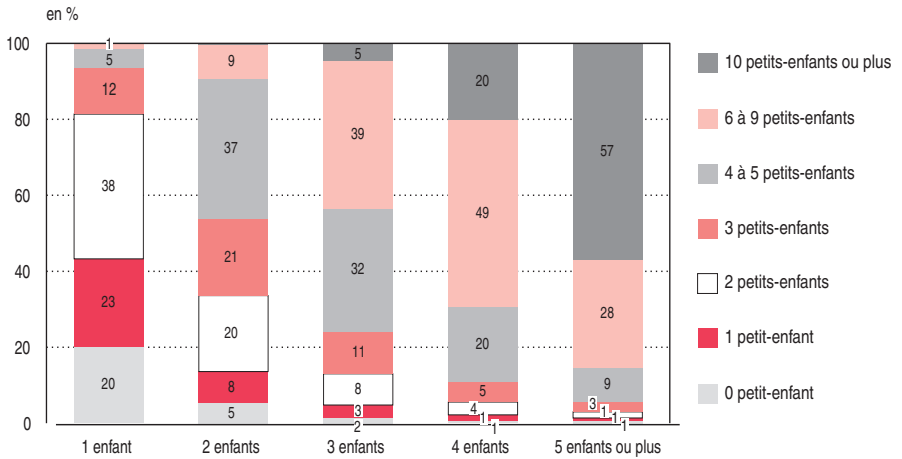
de l'Île-de-France, avec un taux particulièrement faible (64 %).

Les régions qui comptent le plus de grands-parents sont-elles aussi celles où les grands-parents ont le plus de petits-enfants ? Les grands-parents âgés de 75 ans ou plus résidant dans le Limousin sont ceux qui ont le moins de petits-enfants (4,2 en moyenne), alors que ceux qui résident dans le Nord - Pas-de-Calais sont ceux qui en ont le plus (6,5 ; *carte 2*). Les personnes de l'ouest de la France et du Nord - Pas-de-Calais qui faisaient partie du « croissant fertile » dans les années 60 deviennent plus souvent grands-parents et, une fois grands-parents, ont davantage de petits-enfants. En Provence - Alpes - Côte d'Azur et en Île-de-France, c'est l'inverse : il y a moins de grands-parents, qui ont eux-mêmes moins de petits-enfants. Le sud-ouest de la France (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) se distingue : la part de grands-parents est dans la moyenne, mais le nombre moyen de petits-enfants y est en bas de classement. Dans ces régions, les familles nombreuses sont rares : elles ont plus souvent un ou deux enfants.

Le classement des régions selon le lieu de naissance plutôt que le lieu de résidence est peu modifié. Parmi les 75 ans ou plus, les personnes nées à Paris sont toutefois plus souvent grands-parents (73 %) que celles qui y résident (64 %) ; cet écart particulièrement important suggère une mobilité géographique liée aux enfants. À l'inverse, les personnes nées en Lorraine sont un peu moins souvent grands-parents (81 %) que celles qui y résident (85 %).

Comment la fécondité peut-elle varier selon le lieu de naissance ? Être né dans telle ou telle région peut avoir des conséquences sur le niveau d'études qui en a à son tour sur la fécondité. C'est le cas notamment à Paris où un niveau d'études élevé est associé à une faible proportion de grands-parents. Toutefois, à âge, diplôme par sexe et situation vis-à-vis de l'immigration comparables, des différences demeurent selon la région de naissance, en ce qui concerne la part de grands-parents et le nombre moyen de petits-enfants. Il semble donc que les traditions régionales jouent un rôle dans la descendance. En particulier, la taille de la fratrie dont sont issus les parents a une influence sur le nombre de leurs enfants.

② Avoir plusieurs enfants assure pratiquement d'être grand-parent



Lecture : 20 % des 75 ans ou plus ayant eu 4 enfants ont 10 petits-enfants ou plus.

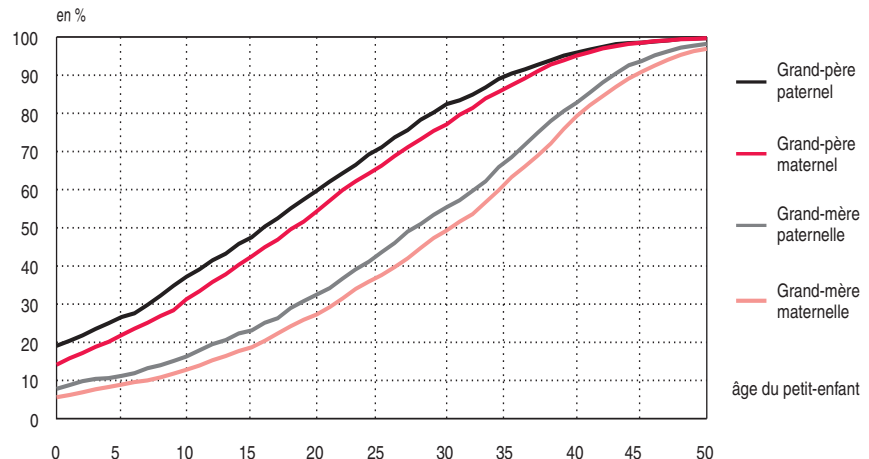
Champ : les personnes de 75 ans ou plus ayant eu au moins un enfant, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

Du point de vue des petits-enfants

Il est plus fréquent de connaître ses grand-mères que ses grands-pères, celles-ci vivant plus longtemps et étant en moyenne plus jeunes que leur conjoint. Par ailleurs, les grands-parents maternels sont plus souvent en vie à la naissance de leurs petits-enfants que les grands-parents paternels, les mères étant en moyenne plus jeunes que les pères (*graphique*). À leur naissance en 2010, 19 % des enfants avaient déjà perdu leur grand-père paternel. Ils sont 14 % à n'avoir jamais connu leur grand-père maternel, 8 % leur grand-mère paternelle et 6 % leur grand-mère maternelle. Le décès des grands-parents intervient sur une longue période, puisque certains naissent sans grands-parents, alors qu'à 40 ans, 21 % des personnes, dont la mère est en vie, ont encore leur grand-mère maternelle. À 15 ans, un enfant sur cinq a perdu sa grand-mère maternelle et un sur deux son grand-père paternel. À 30 ans, la moitié n'ont plus leur grand-mère maternelle et quatre sur cinq leur grand-père paternel. Les aînés sont bien sûr plus nombreux à avoir leurs grands-parents en vie à âge donné. À la naissance, 15 % des aînés n'ont plus leur grand-père paternel, contre 24 % des enfants de rang 3. À 30 ans, 42 % des aînés ont perdu leur grand-mère maternelle, contre 50 % des enfants de rang 2 et 61 % des enfants de rang 3. Les enfants de diplômés sont confrontés plus tard à la mort de leurs grands-parents. Par exemple, à 15 ans, seulement 43 % des enfants dont le père est bachelier ou diplômé du supérieur ont perdu leur grand-père paternel, contre 62 % des enfants dont le père n'est pas diplômé. Les grands-parents de ces enfants ont une espérance de vie supérieure, ce qui leur permet de connaître plus longtemps leurs petits-enfants.

À 30 ans, une personne sur deux n'a plus sa grand-mère maternelle



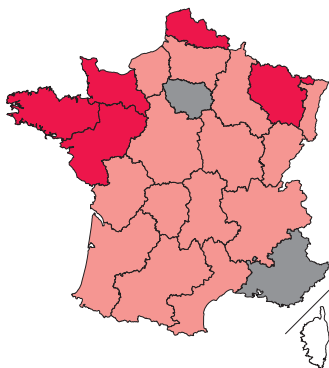
Note : les courbes ont été lissées par moyenne mobile sur 3 ans.

Lecture : à la naissance, 19,1 % des enfants, dont le père est en vie, ont perdu leur grand-père paternel.

Champ : pour les courbes sur les grands-parents maternels (resp. : paternels), personnes ayant leur mère (resp. : père) en vie, en ménage ordinaire, en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

① Faible part de grands-parents en Île-de-France



Part de grands-parents (%)

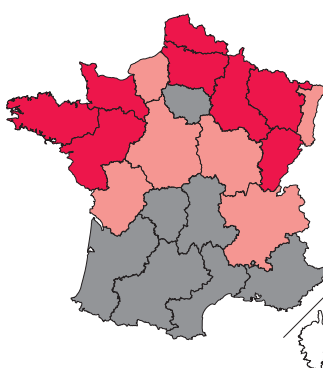


Lecture : 84,4 % des personnes âgées de 75 ans ou plus, résidant en Bretagne, sont grands-parents.

Champ : les personnes âgées de 75 ans ou plus, en ménage ordinaire, résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

② Plus de 6 petits-enfants dans le Nord - Pas-de-Calais



Nombre moyen de petits-enfants parmi les grands-parents



Lecture : les grands-parents âgés de 75 ans ou plus, résidant dans le Limousin, ont en moyenne 4,2 petits-enfants.

Champ : les grands-parents âgés de 75 ans ou plus, en ménage ordinaire, résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

La fécondité des descendants d'immigrés est, quant à elle, proche de celle des non-immigrés.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête **Famille et logements** (EFL) que l'Insee a réalisée en 2011, en France métropolitaine, en l'associant à l'enquête annuelle du recensement. 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête. Elles ont été interrogées sur l'existence de petits-enfants, leur nombre et l'âge de l'aîné, ainsi que sur leurs enfants et l'état vital de leurs parents ce qui permet d'étudier, lorsque le père ou la mère est vivant, l'existence des grands-parents du point de vue des petits-enfants. Les effectifs en Corse ne sont pas suffisants pour assurer la représentativité des données.

Le nombre de grands-parents vivant en collectivité a été estimé notamment à partir de l'enquête **Handicap-santé - Volet Institutions** (HSI) menée en 2009. Parmi les personnes ayant des enfants, les proportions de grands-parents par âge de l'enquête EFL ont été appliquées à l'enquête HSI. Pour les personnes hors du champ HSI, on a appliqué au recensement 2010 les taux de grands-parents par âge obtenus dans HSI.

Définitions

L'âge est l'âge atteint au cours de l'année 2010.

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Bibliographie

- Bourgeois A., Légaré J., « Comment la démographie façonne la population des grands-parents », in Regnier-Loilier A. (dir.), *Portraits de familles*, Paris, Ined, Collections Grandes enquêtes, p. 453-470, 2009.
- Cassan F., Mazuy M., Toulemon L., « Douze millions et demi de grands-parents », *Insee Première* n° 776, 2001.
- Aerts A.-T., « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première* n° 1430, 2013.

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
J.-B. Champion,
A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu

Maquette : RPV

Impression : Jouve
Code Sage IP131469
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2013



Plus on a de frères et sœurs, plus on a d'enfants, puis de petits-enfants

Plus on a eu de frères et sœurs, plus les chances de devenir grand-parent augmentent. Ainsi, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus, la proportion de grands-parents varie de 74 % chez les enfants uniques à 83 % chez ceux issus d'une famille de cinq enfants ou plus (*tableau*). De même, le nombre moyen de petits-enfants augmente avec la taille de la fratrie des grands-parents. Parmi les grands-parents, le nombre moyen de petits-enfants varie de 4,5 pour ceux qui étaient enfants uniques à 5,9 pour ceux issus d'une famille de 5 enfants ou plus.

De fait, à âge, diplôme par sexe, région de naissance et situation vis-à-vis de l'immigration comparables, les enfants uniques ont moins de chance de devenir parent que les personnes qui ont eu un frère ou une sœur, qui en ont eux-mêmes moins que celles issues d'une famille très nombreuse. Et parmi

les personnes devenues parents, celles issues d'une famille nombreuse ont un peu plus d'enfants que les autres. Ainsi, parce que la fécondité des parents influence celle des enfants, plus on a de frères et sœurs, plus on a d'enfants, puis de petits-enfants.

Les immigrés : autant de grands-parents, mais plus de petits-enfants

Les immigrés deviennent aussi souvent grands-parents que les non-immigrés (*définitions*). En revanche, ils se distinguent par le nombre de leurs petits-enfants. Lorsqu'ils sont grands-parents, ils ont 6,2 petits-enfants en moyenne, soit 1,1 de plus que les non-immigrés. Cet écart s'explique par leur propre fécondité et non par celle de leurs enfants. Parmi les 75 ans ou plus devenus grands-parents, les immigrés ont eu en moyenne 3,5 enfants, soit 0,7 enfant de plus que les non-immigrés. Cette plus grande fécondité est à mettre en regard notamment avec leurs diplômes moins élevés.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à **INSEE PREMIÈRE** :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €

Date : _____ Signature